



# Témoignage de Medjoub Chani

*« Le devoir de mémoire est le devoir de rendre justice,  
par le souvenir, à un autre que soi. »*

Paul Ricœur

La Mémoire, l'histoire, l'oubli (Ed. Seuil, 2003)

(Voir dossier, l'empreinte de la mémoire, revue de l'ACAT, HUMAINS, N° 18)

Je n'étais ni un syndicaliste ni un militant d'une ONG des droits de l'homme, qui pouvait avoir peur de se faire enlever dans la rue par la police secrète, ni un opposant politique comme Ahmet Altan (opposant turc), qui s'endormait chaque soir en s'imaginant qu'à l'aube, on frapperait à sa porte pour venir le chercher (in, « Je ne reverrai plus le monde », d'Ahmet Altan, textes de prison, Actes Sud). J'étais un homme d'affaires, partageant une partie de ma vie, entre deux mondes, celui de mon pays d'adoption, le Luxembourg, qui est celui de mon épouse et de mes enfants, et le pays de ma naissance et de ma jeunesse, l'Algérie.

Mon pays d'adoption est un pays démocratique. J'y ai acquis une habitude de vie paisible. On s'habitue très vite à un mode de vie où l'on n'a pas à s'inquiéter pour sa liberté quand on veut s'engager dans la vie politique, ni à s'épuiser à chercher des protections, si on veut entreprendre ou tout simplement pour s'épanouir dans ce qu'on a envie de faire. Il y a des règles à respecter par tout le monde, ceux qui détiennent le pouvoir comme ceux qui n'ont d'autres pouvoirs que celui de s'occuper à organiser leur vie personnelle et privée. C'est la force de la loi qui règne : c'est le propre des États de droit.

C'est ainsi que j'ai très vite perdu l'angoisse diffuse que je trainais avec moi de mon ancienne vie dans mon pays d'origine. Cette

angoisse que décrit Ahmet Altan, l'opposant politique turc. Et on n'a pas besoin de faire de la politique ou d'être militant de la société civile pour sentir cette angoisse. Il suffit de naître et de grandir dans un pays autoritaire pour l'acquérir. Pour donner un exemple, il y a cette peur qui tord les boyaux, ressentie chaque fois qu'on se présente devant le guichet d'une administration. D'abord, j'avais cru que cette angoisse me venait de mon passé de syndicaliste à l'université d'Oran. J'ai alors demandé à d'autres amis de différentes catégories sociales, et parmi eux, ceux qui ont l'habitude de voyager en dehors de l'Algérie, et ils m'ont confirmé, tous, sans exception, qu'ils ressentaient eux aussi cette même angoisse. C'est le cas par exemple, devant un guichet de la police des frontières. Au moment où vous tendez votre passeport au policier, le cœur se met à palpiter et l'angoisse vous saisit à la gorge. Que va-t-il se passer ? Va-t-il vous laissez passer ou va-t-il vous inventer quelque chose pour vous demander de vous mettre de côté, ce qui est toujours un mauvais signe ? Le soulagement ne vient que lorsque vous voyez le policier prendre son cachet pour mettre le précieux tampon sur le passeport. C'est le signal envoyé à votre cerveau, éduqué à la peur de l'agent, que cette fois-ci, vous l'avez échappé belle : on n'a rien à vous reprocher. On ressent également le même sentiment, lorsqu'on conduit une voiture et qu'on se fait arrêter ne serait-ce que pour un petit

contrôle de routine. L'agent de police ou le gendarme, peut vous inventer n'importe quelle infraction pour vous obliger à négocier un petit arrangement à « l'amiable » ! Mais c'est également ce que l'on ressent devant le guichet de n'importe quel petit bureaucrate qui détient la moindre petite parcelle de pouvoir, complètement à sa merci pour le moindre bout de papier ! Et ce sentiment vous accompagne toute votre vie même si vous n'avez jamais rien fait de mal ou de répréhensible. C'est l'arbitraire qui règne : le propre des pays de non-droit.

Cette inquiétude qui habite chaque Algérien, vient de la terreur diffuse qui a été installée au sein de la population, au lendemain de l'indépendance, par la tristement célèbre police secrète, la « S.M » (sécurité militaire), appelée, par dérision mais pas seulement, « Sport et Musique ». C'est le bras politique de l'armée qui a usurpé et confisqué le pouvoir à l'indépendance en 1962 et ne veut plus le lâcher, quoi qu'il en coûte, quitte à sacrifier le développement politique, économique et social du pays.

C'est cette même police politique, la sinistre sécurité militaire algérienne, qui va être à l'origine de ma descente aux enfers.

Il est normal qu'après plus de vingt ans de vie dans un pays démocratique, j'avais perdu la conscience du danger permanent qui pèse sur les individus dans un pays autoritaire et de non-droit. J'ai été installé dans le confort mental de la sécurité pour ma liberté qu'offre la vie dans un pays démocratique. J'ai été gagné par cette paresse intellectuelle comme la très grande majorité de celles et ceux qui vivent dans les pays démocratiques, qui considèrent que les Droits de l'Homme sont un dû qui nous est accordé en vertu de notre naissance ou de notre lieu de résidence. On oublie que le

respect des droits de l'homme, qui a été acquis de haute lutte, est régulièrement remis en cause et que des milliards d'autres êtres humains, qui n'ont pas eu la chance de naître ou de vivre au même endroit que nous, en sont privés.

C'est dans cet état d'esprit que je me suis rendu en Algérie, un certain 16 Septembre 2009, pour s'occuper de mes affaires, rendre visite à ma famille en Algérie et particulièrement à ma mère (âgée et malade), pour la fête religieuse « l'Aïd es-seghir » qui marque la fin du ramadan.

Ma mère m'attendait pour la soirée du 17 septembre en se réjouissant, de pouvoir rompre avec moi, le jeûne pour cette avant-dernière journée de ramadan. À cette occasion, elle a passé sa journée à préparer un repas spécial qui marque la rupture du jeûne. Elle avait fait une grande liste d'achats et elle a prévu que je l'accompagne le lendemain dans les magasins pour acheter les cadeaux pour la famille. La fête de l'Aïd, prévue cette année pour le 19 septembre, est une fête de cadeaux pour les enfants.

Ma femme et mes enfants m'attendaient au Luxembourg le 21 septembre, pour célébrer ensemble comme d'habitude, une autre fête, toute aussi importante, le 16<sup>ème</sup> anniversaire de mon fils cadet Samir.

Mais c'était compter sans la férocité et la barbarie d'un général de la sécurité militaire qui a décidé, par le simple fait du prince, d'un claquement de doigt, de faire voler en éclat une trajectoire de vie qu'on croyait bien établie et de me sacrifier avec d'autres, arrêtés en même temps que moi, à une sombre lutte de pouvoir dont je n'ai pas compris jusqu'à aujourd'hui les tenants et les aboutissants.

Je ne reverrai plus jamais ma mère. Angoissée par ma disparition, elle a fait un AVC et a fini par mourir de chagrin, les derniers mots qu'elle aurait prononcés, étant pour moi. Et je ne reverrai ma femme et mes enfants que dix ans plus tard, un mois après le 26<sup>ème</sup> anniversaire de mon fils Samir.

C'était un paisible matin du 17 septembre 2009. Je sortais tranquillement de mon hôtel, situé au centre d'Alger, l'hôtel EL-Djazaïr « ex-Georges V », vers 9 heures du matin, une heure très matinale pour un jour de Ramadan. J'étais en train d'attendre, devant l'entrée de l'hôtel, l'arrivée de la voiture qui devait m'emmener à Oran (450 km d'Alger) pour aller retrouver ma mère.

Mais c'était l'enfer sur terre que j'allais trouver. Trois individus, sans aucune distinction particulière, m'encadrent, deux sur les côtés et le troisième derrière moi. Celui qui était à ma droite, me montre un pistolet accroché à sa ceinture, m'ordonne de lui remettre mes deux téléphones, de les suivre sans résistance, sans crier ni essayer de m'enfuir. Il y va de ma vie, rajouta-t-il. Je leur demande si je pouvais savoir qui étaient-ils et ce qu'ils me voulaient ? Celui qui semblait être le chef et le seul apparemment autorisé à parler, m'a répondu que je n'avais pas besoin de connaître leur identité et que je ne tarderai pas à savoir de quoi il s'agissait. Ils m'ont embarqué à l'arrière fermé d'une camionnette banalisée, m'ont mis un sac sur la tête et la voiture a démarré. Ils ont pris la route sans que je puisse deviner la direction qu'ils ont prise. Ils ont roulé pendant quelques heures qui me semblaient être une éternité. J'étais persuadé que j'étais pris en otage et que mes ravisseurs roulaient vers un endroit en dehors d'Alger. Mon imagination s'enflammait et ma tête enfouie dans un sac n'arrangeait pas les choses. J'étais en train de m'étouffer. La voiture s'est enfin arrêtée.

Ils m'ont sorti de la voiture, la tête toujours dans le sac. Deux individus, m'ont pris, chacun par un bras pour me faire avancer et faire prendre des escaliers. J'ai failli me casser la figure à deux reprises en entraînant avec moi mes deux accompagnateurs avant que je ne comprenne, aidé par des insultes, qu'on était en train de descendre et qu'on s'engouffrait dans le sous-sol d'un bâtiment. Arrivé au bout d'un couloir, on m'a enlevé le sac qui enveloppait ma tête, délesté de ma montre, de ma ceinture, des lacets de chaussures et de tous mes objets personnels, et jeté dans une cellule froide. J'étais accueilli par une odeur nauséabonde qui m'a saisi à la gorge. C'était l'odeur d'un mélange d'urine et de sang. J'avais envie de vomir et une envie pressante d'aller aux toilettes. Mais je devais me retenir pour ne pas aggraver mon cas, quel que soit le visage de mes ravisseurs dont je commençais à deviner l'identité. Le temps que mes yeux s'habituent à la lumière ambiante, je prenais connaissance de mon lieu de détention. Une lumière blafarde, projetée par une petite ampoule accrochée à un plafond, haut de plus de 4 mètres, éclairait la cellule. Il n'y avait aucune ouverture pour laisser passer ne serait-ce qu'un filet de lumière naturelle.

Sur les murs étaient écrites en arabe, avec ce qui semblait être un bout de charbon, les pires atrocités qu'avaient subies ceux qui m'avaient précédé dans cet endroit. J'ai dû très vite arrêter de lire, tellement l'une était plus terrifiante que l'autre. Rien qu'à la lecture, c'était insupportable. Alors comment pouvait-on supporter tout ça si on doit subir ce que racontaient les murs de cette cellule ? Où était-ce de l'intox pour miner le moral du détenu ? En tous les cas, c'était très efficace et les hurlements que j'entendais régulièrement n'étaient pas là pour démentir ce qui était écrit sur les murs.

Tordu par l'angoisse, j'étais aux aguets. J'attendais, partagé entre la peur et l'impatience, qu'on vienne me chercher. J'avais peur de ce qui m'attendait mais impatient de mettre un visage sur mes ravisseurs et de connaître enfin les motifs de mon enlèvement. J'entendais régulièrement des pas qui résonnaient dans le couloir, le bruit de serrures qui s'ouvraient et se fermaient, des hurlements de douleur, mais personne ne s'approchait de ma cellule. On m'a laissé ainsi mariner dans mon imagination pendant des heures. Tard dans la soirée, alors que j'étais transi de froid et de peur, on est venu m'extraire de ma cellule pour m'emmener dans une salle d'interrogatoire. On m'a installé sur une chaise en fer, les mains menottées derrière le dos et attachées à la chaise. Une dizaine d'agents sont venus s'asseoir en face de moi, en demi-cercle, par couple de deux, un militaire et un civil. J'avais appris plus tard que l'ordre de mon arrestation était venu du général-major « Hassan », patron du « scorat », le service de coordination de la lutte anti-terroriste, même si, à aucun moment, dans aucune des questions qui m'ont été posées, aucune allusion n'a été faite à un quelconque lien ou contact, que ce soit de loin ou de près, avec quoi que ce soit, qui pouvait s'apparenter à du terrorisme ! La présence des agents en tenue militaire signifiait que ceux-ci appartenaient à la « S.A », la sécurité de l'armée, celle qui chapeaute tout le système de surveillance. Elle est chargée de surveiller les militaires, du simple soldat au plus haut gradé, y compris ceux parmi leurs collègues qui sont chargés de surveiller la population civile. Et pourtant, je n'étais ni un terroriste ni un militaire.

Après de longs interrogatoires qui ont duré jusqu'au lendemain à une heure que je ne pouvais pas définir, par manque de repères, on m'a rejeté comme un sac poubelle dans

ma cellule. J'étais complètement lessivé par les multiples interrogatoires et sonné par le manque de sommeil et de nourriture, mais quand même un peu rassuré, parce que je voyais bien qu'ils n'avaient rien de concret à me reprocher. Comme ce n'était que le début, j'avais encore un peu la force de penser par moi-même. Et, une histoire que j'avais lue quelque part, écrite par un auteur dont j'avais oublié le nom, m'était venu à l'esprit :

« Un jour, un pianiste fût arrêté par la police secrète et accusé d'espionnage. Il portait des morceaux de papier couverts d'un code mystérieux. Malgré le fait qu'il persistait à déclarer qu'il s'agissait seulement des partitions pour la sonate du « clair de lune » de Beethoven, le pauvre homme fut envoyé en cellule. Deux heures après, un sinistre individu vint l'interroger. « Il vaudrait mieux pour vous de tout nous dire, camarade » annonça-t-il avec un sourire en coin. « Nous avons attrapé votre ami Beethoven. Il est déjà en train de parler. »

Une vérité aussi brutale que terrifiante s'est imposée à moi : je viens d'être avalé comme tant d'autres avant moi, par une machine à broyer les corps et les âmes, des âmes et des corps dont je sentais physiquement l'odeur et voyais les stigmates dans les murs de cette sinistre cellule. Comme eux avant moi, je venais de perdre le contrôle de ma vie.

Mon calvaire a duré pendant 20 jours et 20 nuits. Vingt jours et vingt nuits pendant lesquels ma famille était restée sans nouvelles de moi. Ma femme avait signalé ma disparition au consulat d'Algérie à Bruxelles sans le moindre résultat. Elle s'est épuisée à téléphoner, à courir à gauche et à droite pour essayer d'obtenir la moindre petite information qui pouvait lui donner ne serait-ce qu'un début d'explication. Ma

famille, tant au Luxembourg qu'en France et en Algérie, a mobilisé toutes mes connaissances à Alger pour essayer de trouver ma trace, mais en vain. Pire, mes tortionnaires avaient posé mon téléphone portable sur la table, l'ont laissé sonner devant moi et se faisaient un malin plaisir à m'annoncer, à chaque fois, les noms de ceux qui étaient en train d'appeler. Les noms des membres de ma famille revenaient régulièrement à toute heure de la nuit et du jour. Je les imaginais, leur téléphone collé à l'oreille, le cœur palpitant, espérant que quelqu'un décroche et trouver enfin une voix au bout du fil... Mais personne ne décrochait et la sonnerie se perdait dans le vide, jusqu'au déclenchement du répondeur qui était saturé. Je les suppliais de décrocher ou de me laisser répondre pour rassurer les miens. Ils plaisantaient entre eux de ma demande.

Enlevé le 17 septembre 2009, j'ai été présenté par un groupe d'agents des services secrets, armés jusqu'aux dents, à un procureur le 06 octobre 2009. C'était vers minuit, une heure où on ne risquait pas de rencontrer un témoin oculaire, dans les couloirs vides du tribunal, qui pouvait voir l'état piteux dans lequel je me trouvais. Le procureur m'a renvoyé devant un juge d'instruction qui a commencé à m'auditionner à minuit, comme s'il y avait urgence. Avant de commencer à m'interroger, le juge d'instruction s'est levé pour aller ouvrir la fenêtre alors qu'il faisait très frais. J'avais empesté le bureau du juge et il a dû aérer pour supporter l'odeur. Il voyait bien l'état dans lequel je me trouvais. L'état de quelqu'un qui ne s'est pas lavé, qui ne s'est pas rasé, qui ne s'est pas changé, qui a peu dormi et peu mangé, qui n'a pas vu la lumière du jour, pendant vingt jours et vingt nuits ! Mais avaient-ils le choix, lui et le procureur, alors que leurs nominations dépendent entièrement de l'appréciation

des services secrets, de ceux qui étaient là, debout devant leur porte, armés jusqu'aux dents ? Lorsqu'un dossier est présenté par les services secrets, les décisions sont prises ailleurs que dans le bureau du procureur ou du juge. Ces derniers n'ont d'autres choix que de les entériner.

À la fin de mon audition, à 4 heures du matin, le juge d'instruction a obéi à l'ordre de m'envoyer en prison. J'étais malgré tout soulagé de savoir que je n'allais pas retourner dans les geôles de mes tortionnaires. J'espérais pouvoir, enfin, avoir l'occasion de donner de mes nouvelles à ma famille.

Le moment de sidération passé, j'avais décidé contre l'avis des avocats algériens chargés de ma défense à l'époque, de défendre mon honneur et ma dignité. Je n'étais pas en position à dire quelque chose sur la privation arbitraire de ma liberté, mais je pouvais encore choisir de ne pas être une victime consentante. J'ai décidé de déposer plainte pour torture et détention arbitraire, que mes avocats algériens de l'époque avaient refusé de signer par peur de représailles.

Pour me soutenir, ma femme a créé un comité de soutien au Luxembourg avec mes amis luxembourgeois. Le comité a fait un travail extraordinaire. Il a réussi à sensibiliser les autorités luxembourgeoises et notamment le ministre des Affaires Étrangères, Monsieur Jean Asselborn.

Et puis était venu, le temps de la grande mobilisation, avec la rencontre avec l'ACAT grâce à la lecture d'un article de presse en prison. C'était aussi une chance extraordinaire que le journal n'a pas été censuré ce jour-là, alors que souvent, pour beaucoup moins que ça, les journaux n'étaient pas distribués aux prisonniers. L'article parlait de la possible arrestation, à Paris, du patron du

contre-espionnage marocain, par un juge d'instruction français, à la suite d'une plainte pour torture déposée par des plaignants Franco- Marocains soutenus par l'ACAT dont le siège était à Paris. Cette nouvelle m'avait donné un espoir fou. J'étais, moi-aussi, confronté aux puissants généraux des services secrets algériens. Si l'ACAT, avec la notoriété qu'elle semble avoir, pouvait me soutenir, ça soulagera un peu ma femme et mes amis du comité de soutien au Luxembourg, et moi, je me sentirais beaucoup moins seul. J'ai fait transmettre immédiatement par le biais de mon avocate, à mon frère et à mon neveu, qui habitent le département de l'Oise, à 60 km de Paris, les coordonnées de la responsable de l'ACAT pour l'Afrique du Nord, que j'avais pris soin de noter après ma lecture de l'article de presse. Je leur avais parlé de l'article de presse et je leur avais demandé de se mobiliser jour et nuit, afin de convaincre l'ACAT de prendre en charge mon dossier. Ce qui fut fait. L'ACAT avait décidé de me soutenir. C'était une des plus belles nouvelles de ma vie de prisonnier. Et les bonnes nouvelles en prison sont très rares. Quand il y en a, on les apprécie à leur juste valeur. Avec le soutien de l'ACAT, ma plainte a été acceptée par le Comité des droits de l'homme des Nations-Unies et l'Algérie a été condamné pour torture et détention arbitraire. L'ACAT a fait des campagnes pour ma libération et je recevais des lettres de soutiens des membres de l'ACAT de Luxembourg, bien sûr, de France, de Suisse, de Grande-Bretagne, du Canada et j'en oublie certainement. J'en recevais énormément, surtout après les veillées du 26 juin organisées chaque année par l'ACAT afin de penser et de prier pour les prisonniers victimes de tortures dans le monde. Ce jour-là, c'était également un jour de veille pour moi. J'étais en communion avec les dizaines de per-

sonnes qui pensaient et priaient pour moi. C'était un réconfort inimaginable.

Et je n'oublie surtout pas les membres de l'ACAT qui me parrainaient et qui m'envoyaient régulièrement du courrier comme si j'étais un membre de leur famille. Il y avait Mme Sylvie Prompt, Mme Denise Flouard , Mme Flore Baget , Grégoire Villedey, Bernard et le groupe ACAT de Chantilly, Mme Hélène Prouchet, Mme Carrère, Mme Bernadette Boschetti... J'attendais leur courrier avec la même impatience avec laquelle j'attendais le courrier qui venait des membres de ma famille. Je suis resté jusqu'à maintenant en contact avec eux.

L'ACAT m'a soutenu sans chercher à savoir si j'étais chrétien, musulman, juif ou sans religion, ni quelle était ma classe sociale... L'ACAT m'a soutenu uniquement parce que j'étais un frère dans l'humanité en détresse. C'est à l'honneur de cette formidable Association chrétienne qui milite pour les droits humains partout dans le monde et à l'honneur de toutes et tous ceux qui contribuent à ce merveilleux combat humanitaire.